

## Déclaration concernant l'esclavage moderne et la traite des personnes

La présente déclaration est publiée conformément à la loi britannique de 2015 sur l'esclavage moderne (la Loi) pour l'exercice financier se terminant au 31 octobre 2016.

Il s'agit d'une déclaration de la Banque de Montréal et de celles de ses filiales qui sont assujetties aux exigences en matière de déclaration en vertu de la Loi : F&C Asset Management plc, Thames River Capital (UK) Limited, F&C Asset Management Services Limited, F&C Management Limited, BMO Capital Markets Limited (BMO CML), BMO Real Estate Partners LLP et F&C Fund Management Limited.

BMO s'engage à protéger les droits de la personne et s'oppose à toute forme d'esclavage moderne et de traite des personnes.

### Notre structure, nos activités et nos chaînes d'approvisionnement

Fournisseur de services financiers hautement diversifiés établi au Canada, BMO offre à plus de 12 millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, et nous en menons également en Europe, dans les Caraïbes et en Asie.

BMO Marchés des capitaux offre une vaste gamme de produits et de services à des sociétés, des investisseurs institutionnels et des administrations publiques. Cette entité compte environ 2 400 employés et possède 30 bureaux répartis dans le monde entier. Ses deux secteurs d'activités sont représentés par les groupes Produits de négociation et Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés. BMO Marchés des capitaux exerce ses activités au Royaume-Uni par l'intermédiaire de la succursale londonienne de la Banque de Montréal et de BMO Capital Markets Limited BMO CML, notre courtier au Royaume-Uni.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une société de placement d'envergure mondiale qui, par l'intermédiaire de 25 bureaux répartis dans 15 pays, offre des services de gestion de placements, de planification de la retraite, de fiducie et de garde de titres aux investisseurs institutionnels, aux particuliers et aux clients à valeur nette élevée du monde entier. En plus de ses principaux centres de placement situés à Londres, Chicago, Toronto et Hong Kong, BMO Gestion mondiale d'actifs compte de nombreuses sociétés de placement spécialisées en Europe et en Amérique du Nord. BMO Global Asset Management (EMEA), le pendant européen de BMO Gestion mondiale d'actifs, établi principalement à Londres, s'appuie sur l'héritage de F&C Group, société acquise par BMO en 2014. La société mère de F&C Group est F&C Asset Management plc, une filiale en propriété exclusive de BMO Global Asset Management (Europe) Limited.

BMO et ses filiales établissent des liens avec divers fournisseurs qui offrent des produits et services, y compris les activités externalisées par BMO dans le cadre de la prestation de ses services. Parmi ces services, on compte le recrutement de personnel, la publicité et le marketing, la gestion des technologies d'information, les opérations commerciales et les affaires immobilières. Dans une moindre mesure, nous faisons aussi affaire avec des fournisseurs employant des travailleurs qui fournissent des services de nettoyage, de restauration, de voyage, d'hébergement et de centres d'appels.

### Nos normes, politiques et codes de conduite relatifs à l'esclavage et à la traite des personnes

BMO adhère aux normes les plus rigoureuses en matière d'éthique et d'administration des affaires, ce qui comprend notre engagement à protéger les droits de la personne dans tous les territoires où nous exerçons nos activités. Nos actes sont guidés par les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, dont nous tenons compte dans l'établissement de nos normes, politiques et codes de conduite.

[Le Code de conduite de BMO](#) est ancré dans nos valeurs d'intégrité, d'empathie, de diversité et de responsabilité. Ses principes ne sont pas négociables et obligent nos employés à respecter la lettre et l'esprit de la loi.

En vertu de la [Déclaration sur les droits de la personne de BMO](#), nous nous opposons au travail forcé et obligatoire, y compris le travail des enfants.

Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs respectent nos normes quant à l'intégrité, au traitement équitable et à la durabilité, qui sont établies dans le [Code de conduite à l'intention des fournisseurs de BMO](#), lequel comprend également des exigences particulières en matière de droits de la personne.

Notre politique générale de Lutte au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes et sanctions décrit notre engagement à gérer notre risque en matière de blanchiment d'argent, de financement des activités terroristes et d'évitement de sanctions.

Notre norme générale de Gestion du risque lié à l'externalisation et aux fournisseurs décrit nos pratiques en matière d'approvisionnement, ainsi que les processus, structures, contrôles et systèmes que nous utilisons pour gérer le risque lié à l'externalisation et au recours aux fournisseurs tout au long de notre relation avec eux.

## **Diligence raisonnable et mesures prises à l'égard de l'esclavage et de la traite des personnes**

### **Employés**

Nous nous conformons à l'ensemble des normes d'emploi et des lois ou règles en matière de droits de la personne applicables dans tous les territoires où BMO exerce ses activités. Afin d'avoir une approche juste et équitable en matière d'embauche, nous veillons à ce que nos méthodes de recrutement et d'embauche soient conformes aux lois applicables.

Nous nous engageons à protéger et à promouvoir les droits de la personne en milieu de travail. En particulier, nous reconnaissons [l'égalité des sexes comme droit fondamental de la personne](#), nous défendons la liberté d'association et le droit à la négociation collective ([Déclaration relative à la liberté d'association et au droit de négociation collective de BMO](#)), nous nous opposons au travail forcé et obligatoire, y compris le travail des enfants, et [nous nous opposons à la discrimination en matière d'emploi](#).

Nous nous engageons à favoriser [la diversité et l'inclusion](#) en milieu de travail, car c'est une de nos valeurs fondamentales, et nous avons créé un milieu diversifié et inclusif où tous les employés peuvent réussir. Nous nous efforçons de faire en sorte que ce milieu comble les besoins individuels grâce aux mesures suivantes :

- nous offrons des options permettant de gérer de nombreuses responsabilités - professionnelles, familiales, éducatives et communautaires;
- nous répondons aux besoins des employés handicapés en leur fournissant des dispositifs techniques ou du soutien additionnel, ou en modifiant leur milieu de travail; et
- nous fournissons les outils et les ressources qui aideront chaque employé à réaliser son plein potentiel.

Pour soutenir notre engagement en matière de diversité et d'inclusion, BMO a mis en place des méthodes d'exploitation qui tiennent compte des préoccupations des employés en ce qui a trait à la sécurité et à la protection personnelle. En voici quelques exemples : Santé et sécurité (Amérique du Nord), Lutte contre le harcèlement (Amérique du Nord)/méthode de lutte contre le harcèlement, l'intimidation et la victimisation en milieu de travail (Royaume-Uni), programme Recours (Amérique du Nord)/méthode pour porter plainte (Royaume-Uni), Violence au travail (Amérique du Nord), Programme de protection des employés (Amérique du Nord), Milieu de travail sans drogue (Amérique du Nord)/lignes directrices en matière d'abus d'alcool et de drogues (Royaume-Uni) et Régimes de travail souples (Amérique du Nord)/méthodes de travail souples (Royaume-Uni).

Nos employés disposent de nombreux moyens pour signaler les infractions aux lois, aux règlements et au Code de conduite de BMO, dont un service d'alertes éthiques confidentiel et, au besoin, anonyme. Tant les employés que les autres parties prenantes de BMO (par exemple, nos fournisseurs) peuvent y recourir 24 heures par jour, 365 jours par année.

### **Fournisseurs**

Notre processus de diligence raisonnable permet, pour tout fournisseur envisagé, de vérifier la capacité de fournir les services une seule fois ou sur une base continue, et de déterminer et d'évaluer les risques liés à la prestation des produits, des services, des activités, des fonctions ou des processus.

Actuellement, ce processus est régi par le Cadre de gestion du risque lié à l'externalisation et aux fournisseurs de BMO, et comporte des évaluations liées à la vérification de la conformité aux exigences réglementaires. Grâce à des pratiques de gouvernance bien définies, ce Cadre nous permet de repérer, d'évaluer, de contrôler et d'atténuer de façon proactive les risques liés à nos tiers fournisseurs. La conformité au Cadre est obligatoire pour toute entente avec un nouveau fournisseur, ou pour tout renouvellement ou toute modification importante d'une entente avec un fournisseur actuel. Nous évaluerons dans quelle mesure notre processus de diligence raisonnable tient compte du risque d'esclavage moderne et de traite des personnes dans notre chaîne d'approvisionnement, et nous prendrons les mesures appropriées.

BMO exige que ses fournisseurs connaissent, comprennent et respectent les principes du [Code de conduite de BMO à l'intention des fournisseurs](#).

## Clients

Puisque nous offrons des services financiers dans de nombreux territoires, nous reconnaissons que nous risquons de faire affaire avec des clients qui s'adonnent à l'esclavage et à la traite des personnes lors de la prestation de certains services.

Voici des exemples de pratiques comportant un risque élevé d'esclavage et de traite des personnes :

1. mobilisation de capitaux au nom d'un émetteur pour une transaction particulière
2. gestion de portefeuilles pour des clients dont les activités peuvent servir à faciliter l'esclavage ou la traite des personnes
3. investissement, au nom de clients, dans des titres de sociétés dont les activités peuvent avoir des répercussions sur les droits de la personne ou dont la chaîne d'approvisionnement peut présenter des problèmes en la matière, ou détention de tels titres au nom de clients.

Notre programme de LBA vise à repérer et à vérifier les renseignements sur les clients, à surveiller leurs transactions afin de repérer toute activité inhabituelle et à signaler toute activité suspecte aux autorités compétentes dans le but de repérer les activités criminelles, telle la traite des personnes, qui pourraient être liées à des activités de blanchiment d'argent, de financement des activités terroristes et d'évitement de sanctions. Nous examinons nos stratégies et nos objectifs en matière de LBA sur une base continue.

Notre groupe de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique compte une équipe spécialisée en matière d'investissement durable et de gouvernance qui dirige un vaste programme de mobilisation des investisseurs dont le but est d'encourager la mise en oeuvre des meilleures pratiques à l'égard des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sein des sociétés dans lesquelles le groupe investit. Cela comprend des projets de mobilisation auprès de sociétés évoluant dans des secteurs à haut risque sur des sujets tels que la protection des droits des travailleurs migrants, les négociations collectives et les normes de santé et de sécurité dans les chaînes d'approvisionnement du secteur de la confection de vêtements. Cette équipe surveille également les sociétés présumées coupables d'avoir violé le Pacte mondial des Nations Unies (principes UNGC), et intervient auprès d'elles si nous jugeons que la situation est très préoccupante. De plus, nous offrons un éventail de fonds éthiques qui examinent et sélectionnent soigneusement chaque société émettrice en fonction de ses normes éthiques, sociales et environnementales.

## Formation

Chaque année, BMO offre une formation obligatoire sur les infractions sous-jacentes au blanchiment d'argent qui comprennent la traite des personnes et les signaux avertisseurs qui peuvent indiquer une infraction sous-jacente.

## Approbation

Cette déclaration a été approuvée par les conseils d'administration de F&C Asset Management plc, Thames River Capital (UK) Limited, F&C Asset Management Services Limited, F&C Management Limited, BMO Capital Markets Limited (BMO CML), BMO Real Estate Partners LLP et F&C Fund Management Limited.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philip S. Orsino', with a stylized flourish at the end.

Philip S. Orsino  
Directeur  
27 février 2017